

LES VERTS ET LA POLITIQUE "AUTREMENT"
MYTHES ET RÉALITÉS
L'EXEMPLE DES VERTS DE PICARDIE*

PAR

Stéphane WABLE

Professeur de Sciences Sociales au Lycée Hugues Capet de Senlis

A un moment où la croyance en l'atténuation, voire en la disparition des clivages idéologiques, avait réussi en partie à s'imposer, une force qui se voulait nouvelle faisait irruption sur l'échiquier politique national.

Dès leur naissance, les Verts tentaient de se situer "ailleurs" dans l'univers politique en affirmant s'auto-exclure de la traditionnelle dichotomie Gauche-Droite. Outre leur refus de positionnement, les Verts s'estimaient porteurs d'un projet "révolutionnaire" et d'une façon inédite de le conduire. Des slogans comme "ni droite, ni gauche" ou "penser globalement, agir localement" témoignaient de cette volonté discursive de faire de la politique autrement.

Cependant, pouvait-on durablement participer au jeu politique dès lors que l'on refusait de prendre en compte ses règles ?

L'histoire française présente plusieurs exemples d'entreprises partisans ayant essayé, avant les Verts, d'intervenir de façon atypique en politique.

(*) Cet article reprend les grandes lignes d'un mémoire de DEA soutenu à l'Université de Picardie Jules Verne en 1993 et vise à restituer une période de la construction de l'organisation partisane (1986-1992). Que soient ici remerciés Patrick Lehingue, Eric Darras et Pierre Dragon pour leur lecture critique.

Parmi elles figurent le parti communiste¹, le mouvement poujadiste² et plus récemment le front national.

Certaines similitudes situationnelles peuvent en effet être perçues avec plus ou moins de netteté entre les Verts et deux des organisations précitées : de la prétention poujadiste à vouloir représenter les "honnêtes gens", l'on pourrait rapprocher, sans risque d'amalgame hasardeux, la volonté affichée des Verts "d'amener à la politique des gens qui n'en ont jamais fait"³. L'apolitisme comme tactique politique semblait être une tentation commune.

Les Verts, dans une autre mesure, étaient comparables au PCF. Les deux formations avaient un projet politique que l'on pouvait qualifier de "subversif" tant il se voulait "à côté" et "contre" l'ordre établi. Pour l'exemple et sans aller plus loin dans la comparaison, à l'ennemi bourgeois du parti communiste correspondrait l'ennemi productiviste des Verts, ou encore, au dessein d'une société sans classe, celui d'un éco-développement cher aux écologistes.

Mais si les Verts ne faisaient que réactualiser un répertoire déjà connu, les rapprochements opérés montraient aussi que c'était moins la volonté que l'époque et surtout la manière de vouloir s'engager qui étaient originales.

Les travaux consacrés au mouvement Vert révélaient que leur organisation était surtout constituée de "diplômés"⁴ : 20% seulement des adhérents avaient un diplôme inférieur au bac, différence fondamentale avec les personnels politiques communiste et poujadiste.

Certaines des thématiques avancées par les Verts présentaient aussi la particularité d'avoir traversé l'échiquier politique de "droite à gauche" (le régionalisme) ou de "gauche à droite" (la foi dans le progrès technique)⁵. Cette appropriation de thèmes qui n'étaient pas fixés dans l'univers politique ajoutait à l'impression de "flou" que pouvait donner cette formation.

1. Pudal (B.), *Prendre parti : pour une sociologie historique du PCF*, Paris, PFNSP 1989. L'auteur souligne "qu'unique en son genre, la durabilité politique de l'atypisme du PCF ne s'est réalisée qu'au prix d'une subversion de la table des valeurs".

2. Collovald (A.), "Les poujadistes ou l'échec en politique", *Revue d'histoire contemporaine*, 1989. L'auteur conclue "la greffe politique ne prendra pas sur ce type de personnel et le rejet hors du champ politique signera l'arrêt de la professionnalisation de ce corps par trop étranger au monde qui l'accueillit".

3. Entretien avec C. Brodhag, un des porte-parole Vert, *Le Monde*, 10 Juin 1991.

4. Roche (A.), Bennahmias (J.-L.), *Des Verts de toutes les couleurs*, Paris, Albin Michel, 1992, pp. 118 et ss.

5. Bourdieu (P.), "La représentation politique", *Actes de la Recherche en Sciences sociales*, février-mars 1981, p. 11.

Le troisième aspect qui distinguait les Verts d'autres organisations était réparable au mode de fonctionnement. Les Verts misaient en effet sur un aménagement des rapports de pouvoir privilégiant une structure horizontale plus que verticale et opéraient du même coup une rupture avec l'ensemble des formations concurrentes qui, à des degrés divers, étaient toutes fondées sur un principe d'organisation pyramidale⁶. L'exemple de la formation des Verts semblait donc bien particulier, aussi pouvait-on parler du "*dilemme Vert*"⁷.

Désirant comme leurs prédécesseurs "casser les règles du jeu politique", les Verts étaient aussi conduits à composer avec elles. Or, pour jouer ce jeu, il fallait d'abord en obtenir le droit, payer le prix d'entrée. Les Verts ne pouvaient participer à la compétition politique qu'à condition que leurs concurrents directs les reconnaissent comme faisant partie du "cercle des compétiteurs légitimes". Ce droit ne pouvait s'acquérir dans un premier temps que par le respect du contrat tacite qui dans une certaine mesure fonde le jeu politique. "*Il n'est rien en effet qui soit plus absolument exigé par le jeu politique que cette adhésion fondamentale au jeu lui-même*"⁸. Les Verts jusqu'à une date récente refusaient d'honorer ce contrat en marquant leur intention de ne pas se placer dans l'espace politique. Ce refus de positionnement qui était une façon de se placer, mais en privilégiant une stratégie de démarquage, risquait de trouver certaines limites quant à son efficacité et au coût généré dans le cas d'une alliance électorale.

À partir d'un cas régional et étant donné les relations spécifiques qu'entretenaient structure nationale et locale, nous avons tenté de restituer les logiques de constitution du mouvement, de repérer localement les modalités de la politique "autrement" tout en sachant que la formation locale n'était pas le simple duplicata de l'organisation nationale.

I - UN CERTAIN ATYPISME EN POLITIQUE...

Les Verts étaient une organisation politique au sein de laquelle le clivage dirigeants/adhérents semblait plus que nulle part ailleurs brouillé. L'étude des caractéristiques sociales montrait en effet qu'une faible différenciation existait entre l'élite dirigeante constituée pour 41,8% de membres des classes supérieures et pour 43,6% de membres des classes moyennes d'une part et d'autre part l'ensemble de la formation pour lequel les chiffres sont respectivement de 35% et 43,2%.

6. Historiquement, seul le parti radical, durant son époque héroïque, peut faire figure de modèle.

7. Le fait oligarchique est inhérent à toute organisation : voir Michels (R.), *Les partis politiques*, Paris, Flammarion, 1971.

8. Bourdieu (P.), *op. cit.*, p. 7.

La "petite bourgeoisie" intellectuelle (les enseignants du secondaire à eux seuls formaient 14,4% des dirigeants) paraissait jouer un rôle prépondérant dans les instances dirigeantes. Les postes de direction n'étaient donc pas, comme dans toutes les autres formations politiques hormis le PCF, occupés en grande partie par les différentes fractions des classes supérieures⁹.

A) La difficile division du travail politique

Comment alors opérer la nécessaire division du travail politique dont on sait qu'elle suppose une différenciation sociale interne qui permette à chaque fraction de militants d'attendre des rétributions distinctes, d'ajuster leurs ambitions à leurs inégales ressources? Comment en effet ne pas se taire et refuser "d'être parlés"?¹⁰ L'observation des réunions partisans montrait que les Verts se sentaient souvent autorisés à discuter et à mettre en cause l'autorité politique des dirigeants, autorité qu'ils étaient d'autant moins disposés à accepter facilement qu'ils pouvaient prétendre eux-mêmes l'exercer¹¹. La méfiance, parfois l'ostracisme, dont faisaient l'objet certains "intellectuels" du mouvement semblait d'ailleurs être le signe de la crainte d'une partie non négligeable de la "base" de ne plus être en mesure de contester l'autorité de dirigeants qui, par la structure de leurs capitaux sociaux et culturels et la reconnaissance externe dont ils bénéficiaient, pouvaient en partie se passer du capital politique délégué par l'organisation. L'"anti-intellectualisme primaire" évoqué explicitement était encore une des manifestations de l'emprise de la base sur l'ensemble de l'appareil mais aussi celui de sa fragilité mesurable à la virulence des propos parfois tenus¹².

Cette prédominance de la base sur l'ensemble de l'organisation n'était pas sans effet sur son fonctionnement: l'impossibilité de s'accorder massivement sur le nom d'un nouveau secrétaire national en était une autre manifestation¹³.

Ainsi, si en 1991, l'échec de J.-L. Vidal était à rapprocher des luttes d'influence entre "lieutenants" de A. Waechter et D. Voynet, il semble toutefois

9. Voir Gaxie (D.), "Les logiques du recrutement politique", *Revue Française de Science Politique*, 30, 1, 1980, pp. 5-45.

10. Bourdieu (P.), "La délégation et le fétichisme en politique", in *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.

11. "Mais on retrouve ici l'ambiguïté de la position d'une certaine petite bourgeoisie souvent partagée entre la fuite et la protestation impuissante, entre une volonté de participer et une stratégie purement défensive". Cf. Bourdieu (P.), "Avenir de classe et causalité du probable", *Revue Française de Sociologie*, 15, 1974.

12. "Crevure d'intellectuel"; "Salaud de communiste".

13. J.-L. Vidal, proche d'A. Waechter, n'avait pas été autorisé à accéder au secrétariat national car il n'avait pas obtenu le minima nécessaire à la validation de toute décision: 60% des suffrages. "Considéré comme un bon organisateur, Vidal était jugé autocrate par bon nombre de Verts", "J.-L. Vidal était considéré comme le Dzerjinski vert", *Le Monde*, 1er décembre 1992.

que la perception de Vidal par l'ensemble des Verts était aussi déterminante : son autoritarisme présumé correspondait peut-être à un trait de caractère autant qu'à une certaine compétence trop singulière pour ne pas être à la fois un atout et un handicap. Détenant une ressource politique propre, J.-L. Vidal pouvait, en cas d'élection, espérer des gratifications tout en bénéficiant d'une certaine autonomie à l'égard de l'organisation à laquelle il "ne devait pas tout"¹⁴.

L'affaire Vidal posait donc en même temps la question de la possibilité d'existence d'une élite et celle de sa physionomie.

Dans la mesure où le principe de la prépondérance de la base était contradictoire avec celui de la représentation, la délégation politique, préalablement nécessaire, se faisait très souvent "malgré soi".

B) Le refus et la nécessité d'un leader

L'absence d'un leader qui soit aussi le "champion" de l'organisation présentait encore un handicap. A. Waechter qui était censé n'être qu'un représentant médiatique ne semblait pas posséder la même envergure interne que les leaders d'autres partis. Souvent mis en minorité, A. Waechter paraissait être le dépositaire d'un pouvoir qui ne lui appartenait pas. La délégation politique et ses effets jugés aliénants étaient en partie limités. Cependant A. Waechter tendait à profiter de sa position médiatique de porte-parole national en rencontrant les leaders d'autres formations, en participant aux débats télévisés et en devenant le symbole du mouvement auprès de l'opinion publique. Il semblait bénéficier de gratifications qui étaient autant de ressources à monnayer dans la lutte politique interne. Pour autant, cette légitimation médiatique pouvait aussi limiter son apparente marge de manœuvre au sein du parti.

La position de porte-parole était donc ambiguë et mouvante. Pour les "Verts de Picardie", A. Waechter ne semblait pas perçu comme un leader (12 voix) loin derrière J.-Y. Cousteau (28 voix) et R. Dumont (25 voix) mais en même temps, il se distinguait nettement des autres personnalités du mouvement comme M.-C. Blandin (3 voix), A. Buchmann (1 voix) et D. Voynet (1 voix). Ce balancement permanent entre le refus et l'acceptation tacite montrait la pression des régularités du champ politique sur la volonté de "faire autrement".

14. La surveillance des intellectuels verts n'est pas sans rappeler celle dont faisaient l'objet ceux du PCF, voir Pudal (B.), "Les dirigeants communistes : du fils du peuple à l'instituteur des masses", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 71-72, mars 1988.

Quelle est selon vous la personnalité qui symbolise le mieux la défense de l'environnement ? ()*

PERSONNALITES	ADHERENTS	DIRIGEANTS	TOTAL
COUSTEAU	24	4	28
DUMONT	17	8	25
WAECHTER	10	2	12
BLANDIN	03	-	03
LALONDE	02	-	02
GREENPEACE	02	-	02
BOMBARD	01	-	01
BUCHMANN	01	-	01
MENDEZ	01	-	01
MONOD	01	-	01
PAUQUET	01	-	01
REEVES	-	1	01
RENAUD	01	-	01
S. ROYAL	01	-	01
TAZIEFF	01	-	01
VOYNET	01	-	1
SANS REPOSE	15	4	19
	82	19	101(**)

* Questionnaire diffusé en avril 1992 auprès des adhérents de la fédération de Picardie.

** Un adhérent a pu citer plusieurs personnalités

II - ...DÉTERMINÉ PAR LES CARACTÉRISTIQUES SOCIALES DES MILITANTS...

Confrontés à la nécessité d'avoir des représentants et ne pouvant facilement accepter le fait oligarchique sans lui résister, les Verts étaient conduits à composer avec la contradiction qui les habitait. Les instances nationales semblaient constituées de telle façon que la dichotomie "national / local" ne reproduise pas en même temps le clivage "décideurs / exécutants". La particularité organisationnelle était l'illustration, la solution politique qu'ils paraissaient avoir trouvée.

A) L'élaboration d'un modèle d'organisation centrifuge

Les instances nationales étaient telles que le pouvoir de décision, loin d'être concentré au niveau central, était largement diffusé à la périphérie. Des garde-fous institutionnels tels le porte-parolat ou la règle des 60% assurant la légitimité d'une décision se heurtaient cependant au poids des logiques du champ. La direction exécutive était en effet confiée à un collège de quatre porte-parole afin d'éviter qu'un leader se dégage de l'organisation et que toutes les tendances principales soient représentées au sein de la direction dans l'objectif d'atteindre le consensus interne. La règle des 60% nécessaires pour la validation d'une décision renforçait cette tendance centrifuge. Mais c'est finalement une minorité qui, décidant du sort de la majorité, rendait difficiles les prises de position collectives.

La limitation du cumul des mandats et la technique du tourniquet témoignaient aussi de la volonté de lutter contre "la loi d'airain de l'oligarchie". Les mandats étaient théoriquement plafonnés à 10 points (voir schéma n° 1). Cette mesure destinée à éviter à terme la professionnalisation des militants était complétée par l'obligation faite aux élus de céder, à mi-mandat, leurs postes aux candidats suppléants. Tout se passait comme s'il s'agissait d'empêcher l'émergence d'une élite.

Le conseil national interrégional, chargé de mettre en œuvre les grandes orientations fixées par l'assemblée générale annuelle, comprenait une centaine de personnes dont les trois-quarts étaient des délégués élus par les organisations régionales et un quart élu en assemblée annuelle. La sur-représentation des régions semblait viser à neutraliser toute velléité d'autonomie du "national". A l'inverse, lorsqu'en 1988 les Verts décidaient de ne pas participer aux élections législatives, la structure nationale n'avait pu empêcher certains adhérents de se présenter sous la bannière écologiste. La mission de supervision et de surveillance du pôle central ne pouvait pas être remplie.

Si la structure nationale décentralisée laissait de larges pouvoirs aux fédérations régionales, le discours Vert était aussi fondé sur la recherche du juste équilibre entre nécessités pratiques de fonctionnement et volonté de transformation politique.

B) Les logiques du discours Vert

La rhétorique des Verts semblait pouvoir se lire comme le produit des demandes contraignantes d'une base militante exigeante et celui de la pression du champ sur une entreprise qui tentait de mettre en cause son mode de fonctionnement. La construction des enjeux politiques consistait à transmuter un état de fait socioculturel et organisationnel en programme politique, une façon d'être en devoir-être. La volonté affichée de faire de la politique "autrement"

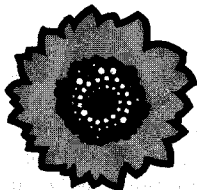
Schéma n° 1 : Le cumul des mandats

Tribune Des Verts

La grille

Les votes du Cnir
<p>Décision 91-03-61 Parmi les postes de conseiller municipal et membre d'une communauté urbaine ou d'un syndicat intercommunal, on n'additionne pas les points. C'est le plus gros mandat qui compte. Unanimité. Adopté.</p>
<p>Décision 91-03-62 Pour laisser les postes de ministre et Secrétaire d'Etat dans la grille. Unanimité moins 4 contre. Adopté.</p>
<p>Décision 91-03-63 Maximum de points pour les mandats internes. 5 points : 10 6 points : 31. Adopté. 7 points : 3</p>
<p>Décision 91-03-64 Maximum de points pour les mandats externes. 5 points : 8 6 points : 15 7 points : 19 second tour 6 points : 24. Adopté. 7 points : 22</p>
<p>Décision 91-03-65 Maximum total de points 7 points : 6 8 points : 2 9 points : 9 10 points : ≠ 25. Adopté.</p>
<p>Décision 91-03-66 Ensemble de la grille Pour : 33 Contre : 12 Refus de vote : 2 Adopté.</p>

Responsabilité chez les verts		Responsabilité hors des verts	
<ul style="list-style-type: none"> • Simple membre d'une instance décisionnelle régionale • Responsable d'une commission nationale 	1	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller municipal d'une ville de moins de 20 000 habitants • Conseiller d'arrondissement 	1
<ul style="list-style-type: none"> • Président, Secrétaire, Trésorier, Porte-Parole d'un groupe infra-régional 	2	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller municipal d'une ville de plus de 20 000 habitants • Maire adjoint d'une ville de moins de 20 000 habitants • Membre d'une communauté urbaine ou d'un syndicat intercommunal 	2
<ul style="list-style-type: none"> • Président, Secrétaire, Trésorier, Porte-Parole régional • Membre du Cnir 	3	<ul style="list-style-type: none"> • Maire adjoint d'une ville de 20 000 à 100 000 habitants • Maire d'une ville de moins de 20 000 habitants • Conseiller régional • Conseiller général • Conseiller de Paris 	3
<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller Statutaire • Co-secrétaire des Verts européens • Membre du CE • Secrétaire général ou Secrétaire général adjoint d'un groupe parlementaire. 	4	<ul style="list-style-type: none"> • Maire adjoint d'une ville plus de 100 000 habitants • Maire d'une ville de 20 000 à 100 000 habitants • Parlementaire européen ou national et assimilés (co-députés) • Président d'un Conseiller général ou régional 	4
		<ul style="list-style-type: none"> • Maire d'une ville de plus de 100 000 habitants • Président d'une assemblée parlementaire • Secrétaire d'Etat ou Ministre • Commissaire européen 	5



Total chez Les Verts :
ne peut être > à 6

Total hors Verts :
ne peut être > à 6

Total Général :
ne peut être > à 10

ne paraissait pas seulement être le résultat d'un choix partisan mais aussi celui de la transformation d'une difficulté à prendre position en stratégie. Le slogan "ni droite, ni gauche" permettait de prendre position sans prendre position tout en se démarquant des adversaires politiques.

La genèse de l'entreprise "Verts" a confirmé que l'adhésion à une organisation partisane n'est "ni dans ses conditions, ni dans ses modalités, ni dans ses effets une pratique univoque"¹⁵. Agrégat de "séries de publics" venus d'horizons sociaux, politiques et idéologiques différents, parfois contradictoires, l'entreprise n'avait pu voir le jour et exister qu'en s'opposant à l'ordre établi: le slogan "ni droite, ni gauche" était donc une manière de réunir sans risquer de les opposer définitivement des adhérents que tout pouvait séparer en dehors de leur refus commun de cautionner le système politique.

Transformer une difficulté en atout politique, une position de hors-jeu contraignante en position de hors-jeu avantageuse et revendiquée, tel était l'objectif de rationalisation politique que visaient les Verts.

La stratégie du "ni, ni" était légitimée *a posteriori* par la théorie des grands équilibres naturels. Présentée comme science de l'homme et de la nature, l'écologie, dans sa version politique, ne pouvait être envisagée sur le mode de l'opposition mais sur celui de la symbiose entre l'homme et son environnement. "L'écologie ne peut-être qu'une entité indépendante et hors palette droite-gauche"¹⁶. Le refus de la droite et de la gauche provenait de l'idée que, la nature étant une donnée, elle s'imposait en "bloc" à l'homme sans qu'il fût nécessaire ni surtout souhaitable de dire qu'un choix de société était fait ; la forme structurelle de la société devait reproduire l'ordre (préssumé) de la nature. On comprend mieux que toutes les tentatives doctrinales fondées sur la soumission de la nature aux projets de l'homme soient renvoyées dos à dos¹⁷. La rationalisation politique consistait aussi à convertir une spécificité sociale et organisationnelle en acte de conformité envers la nature.

Ce travail d'ajustement de la pratique à la théorie, cette volonté de dépolitiser le débat en ne faisant que reprendre dans le champ "la table de la loi naturelle" permettaient en même temps de répondre à une logique de cet espace : se démarquer. Démarquage d'autant plus aisé que des événements fortement médiatisés et présentés comme apocalyptiques pouvaient être introduits et utilisés dans cette perspective stratégique.

L'élaboration d'autres enjeux politiques allaient dans le même sens. La réactivation du mythe de la "démocratie directe" était autant une revendica-

15. Offerlé (M.), *Les partis politiques*, Paris, PUF, Que sais-je ? 1991.

16. Thiant (P.) (militant), "Tribune des Verts", déc. 1991, p. 8.

17. Selon Luc Ferry, les écologistes supposent que la nature est non seulement l'Être suprême mais aussi "l'ens perfectum, l'entité parfaite qu'il serait sacrilège de prétendre modifier ou améliorer", *Le nouvel ordre écologique*, Paris, Grasset, 1992, p. 246.

tion qu'un effet pré-constitué par un état de fait organisationnel¹⁸. D'autres opérateurs symboliques de regroupement tels l'opposition à l'énergie nucléaire ou à la politique des transports permettaient de rassembler des agents aux volontés souvent très hétérogènes, incompatibles mais alliées dans le rejet commun d'un certain modernisme.

Cet ensemble d'enjeux que nous ne faisons qu'évoquer contribuait à l'élaboration de l'identité "Verts" et marquait les marges du "flou" nécessaires à la définition et à la viabilité de l'entreprise. Mais cette identité qui semblait se dessiner demeurait fragile par la manière dont elle se constituait. Les Verts étaient à un moment de leur histoire où comme l'avaient été les cadres¹⁹, "*la cohésion du flou expliquait la permanence du groupe*", la levée de l'ambiguïté aurait pu mettre en péril l'existence même des Verts. Comme L. Boltanski le dit des cadres, "*la catégorie Vert exerçait un effet d'attraction d'autant plus fort qu'elle était elle-même plus faible, plus malléable, qu'elle pouvait exercer des fonctions de neutralisation des antagonismes les plus puissants*"²⁰.

Organisation fondée sur le modèle décentralisé, les Verts moins que toutes les autres formations politiques permettaient une étude qui aurait consisté à ne voir dans les entités locales que le simple reflet de la structure nationale.

L'étude des caractéristiques tendait à montrer que l'écart social entre dirigeants et adhérents était plus prononcé en Picardie qu'il ne l'était au plan national. La détention d'une responsabilité politique au sein des Verts de Picardie avait partie liée avec la détention d'un titre souvent universitaire. Les adhérents détenant le baccalauréat ou moins composaient 62,5% de l'ensemble tandis que 4 dirigeants soit 23,4% de l'ensemble étaient dans la même situation. Enfin 37,5% des adhérents avaient un diplôme universitaire contre 76,5% des dirigeants. La distinction entre dirigeants et adhérents était d'abord d'ordre scolaire (voir schéma n° 2). Le titre scolaire était donc un des modes de différenciation interne. Il contribuait à légitimer politiquement la position de certains dirigeants en leur conférant une certaine compétence technique. Ici, comme dans tous les partis politiques, cette dernière faisait l'objet d'usages sociaux destinés à créer la distinction entre ceux qui étaient autorisés à parler des problèmes techniques au nom du groupe et ceux qui ne l'étaient pas, à écarter les "indignes" des gratifications politiques internes et externes comme les présidences de commissions et de conseils départementaux d'une part et les mandats électifs d'autre part.

Le *statu quo* politique dans la fédération de Picardie révélait que la lutte interne se résumait souvent à une opposition entre initiés et profanes. Les

18. A. Waechter se dit très attaché au mode d'organisation, cela permet d'intéresser le citoyen à la vie politique, et d'autre part, c'est un facteur de cohésion interne, *Le Monde*, 22 octobre 1992.

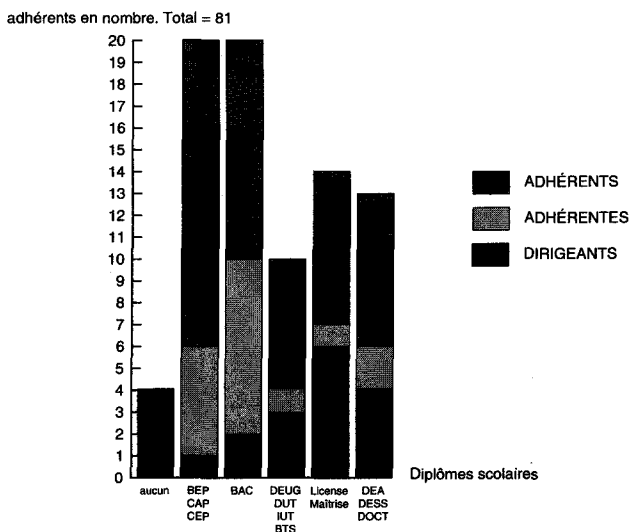
19. Boltanski (L.), *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, Minit, 1982.

20. *Ibid.*, pp. 481-482.

motions proposées par les membres de la direction lors des différentes réunions régionales semblaient faire preuve d'un plus grand sens de jeu politique que celles, plus symboliques, de beaucoup d'adhérents. Pour l'exemple, la motion déposée par le président des Verts de Picardie demandait la suppression du poste de président actuel après que les cinq élus au conseil régional (dont l'actuel président) auraient cédé leur poste en vertu de la lettre du règlement intérieur dans le but de limiter le cumul des mandats. Il s'agissait certes d'alléger et de privilégier l'action des groupes locaux contre la superposition de structures mais aussi d'éviter que le maintien éventuel de ce poste ne profite à un membre de l'organisation dont les options politiques pouvaient diverger de celles de la direction en place. A l'inverse les motions présentées par certains adhérents tendaient à montrer une connaissance moins "stratégique" du jeu politique : deux d'entre elles s'intitulaient "*mettre la société en mouvement*" et "*rechercher une organisation démocratique*". D'ordre très général, ces deux motions furent votées à l'unanimité dès le premier tour, montrant ainsi leur peu de teneur politique.

Pour tenter de comprendre le fondement réel de la dévolution du pouvoir au sein des Verts de Picardie, il fallait en revenir non seulement aux positions mais aussi et surtout aux prédispositions sociales des différents acteurs. Si occuper un poste de responsabilité supposait certaines propriétés sociales, les emplois "stratégiques" nécessitaient que les candidats disposassent d'espèces particulières de capital fondé très souvent sur une socialisation politique familiale précoce.

Schéma n° 2



III - ...QUI S'ESTOMPE A MESURE QUE LES VERTS INVESTISSENT L'ESPACE POLITIQUE : LA PERTE DE L'ATYPISME RELATIF EN PICARDIE

L'analyse de leurs comportements politiques intra-organisationnels comme ceux visibles au sein de la société locale laissait penser que les Verts reproduisaient tendanciellement les pratiques dominantes de la compétition politique. La logique de la constitution des listes électorales et la consécration tacite de l'activité politique différenciée semblaient en effet participer de cette évolution.

La comparaison des deux listes présentées à chacune des élections régionales de 1986 et 1992 montrait que la sélection des candidats avait changé de nature. Les candidats ayant reçu l'investiture en 1986 se caractérisaient par leur enracinement local et associatif. J. Meurice, tête de liste dans l'Aisne, était adhérent des amis de la terre et de Greenpeace, président d'une association écologique locale. Il était aussi militant CFDT. M. Duquet était, quant à lui, membre de plusieurs associations locales (entomologistes de Picardie, bureau du conservatoire des sites naturels, Amicale du Val de Somme). Il était tête de liste dans la Somme. L'ancrage associatif et l'activisme multiforme étaient les clefs de voûte de leur candidature. D'ailleurs les revendications étaient très ciblées : l'état de l'environnement de la région et l'identité picarde.

Les élections de 1992 marquaient de façon plus significative l'évolution "qualitative" de l'entrée des Verts dans la compétition politique. La perte de l'atypisme relatif dont faisaient preuve les Verts de 1986 paraissait se confirmer: aux associatifs entrés occasionnellement en politique avaient succédé des militants disposant de ressources sociales plus favorables à une adaptation rapide au jeu politique tel qu'il existait.

J. Samyn, conseiller régional : *"Mon père était délégué départemental du parti socialiste, ancien conseiller municipal et « bras droit » du député de la Thiérache. Un de mes grands pères était gaulliste invétéré, l'autre était communiste; je viens d'un milieu très marqué."*

Le président de la fédération, A. Pauquet expliquait aussi :

"Mes sœurs m'ont influencé ; si je me suis intéressé à la politique, c'est parce qu'elles en faisaient, elles étaient de gauche, je les ai suivies au PSU et puis je suis parti. Après, euh!!! j'ai changé de camp!!! entre de Gaulle et Mitterrand, j'ai choisi de Gaulle parce que j'ai jamais aimé Mitterrand."

Enfin, J.-J. Bertrand, troisième personnage local influent au sein de l'organisation, parlait aussi de son intérêt pour la politique :

"J'avais 20 ans en 1968, j'étais dans les mouvements gauchistes à cette époque (gauche prolétarienne). Après, j'ai pris du recul. J'ai adhéré après 1968 à des structures militantes. Il y avait localement une structure autour de la candidature Juquin. J'ai adhéré à la nouvelle gauche sortie des comités Juquin que j'ai quittée pour aller aux Verts."

Ceux qui occupaient déjà des postes de responsabilité interne (présidence de région verts pour A. Pauquet ; présidence de groupe départemental pour J. Samyn et J.-J. Bertrand) avaient été élus tête de liste dans chacun des trois départements. Ce multipositionnement interne et externe n'était peut-être pas sans rapport avec la centralisation de fait de la fédération picarde.

Ceux dont les propriétés sociales suffisaient à un moment donné pour parler au nom du groupe se mettaient symboliquement hors-jeu dès lors que les chances de succès exigeaient des mandataires d'autres atouts tels que le sens du placement, de la répartie, de l'anticipation sur les enjeux politiques locaux. Ainsi J. Meurice et M. Duquef se trouvaient respectivement en sixième et dernière position en 1992.

Les investitures aux élections régionales étaient encore le produit d'un complexe et savant dosage qui témoignait de l'apprentissage de ce qui pourrait s'appeler le métier politique. La sélection interne des candidats, outre les têtes de liste, montrait le souci de l'organisation de mobiliser des agents dont le capital symbolique, parfois éloigné des préoccupations environnementalistes, était susceptible de séduire des franges importantes d'un électorat qu'il s'agissait aussi d'élargir et de fidéliser. Le capital de notoriété allait jouer un rôle prépondérant. Le cas de G. Bellard, 80 ans, cafetier dans une petite ville dans laquelle il s'agissait de s'implanter était exemplaire. Ce personnage "connu comme le loup blanc" selon le Président Vert était aussi ancien lieutenant FTP et déporté à Buchenwald. G. Bellard, comme J.-C. Lefebvre, médecin généraliste dans une petite agglomération de l'Oise se trouvaient, à l'image de beaucoup d'autres adhérents choisis, au centre d'un enchevêtrement de réseaux de relations qui agissaient comme autant de cercles de soutien pré-constitués. Le localisme était donc une donnée importante pour comprendre le mode de sélection des candidats. La valorisation d'espèces de capital symbolique se faisait au détriment du capital associatif qui à lui seul ne suffisait plus.

B. Villalba avait remarqué, lors d'une étude des Verts du Nord-Pas de Calais²¹ *"que le poids de l'engagement local, de l'enracinement dans le monde associatif, autant pour des raisons idéologiques que techniques était déterminant dans le processus d'investiture"*. Si ce constat s'imposait aussi en Picardie en 1986, il paraissait ne plus garder autant de validité six ans plus tard. Dans la mesure où beaucoup de Verts disaient appartenir à une association, force a été de constater que cet atout était peut-être nécessaire mais de moins en moins suffisant et jamais déterminant pour espérer occuper un poste de responsabilité interne ou une place d'éligibilité. Les places d'ouverture étaient elles aussi très ciblées: les personnes invitées à figurer sur les listes de l'organisation sans y être adhérentes étaient très souvent des notables locaux dont l'appartenance à une association n'était pas indispensable.

21. Villalba (B.), "Le militant, la compétence et l'éthique", *Politix*, n° 9, 1990, p. 41.

Les élections locales de 1992 ont été l'occasion de constater que les Verts évoluaient vers cette logique de marchandages, d'échanges et de service dont parle par ailleurs P. Garraud²². Semblant acquérir un savoir-faire politique emprunté aux logiques du champ, les Verts avaient aussi tendance à se conformer aux pratiques dominantes. Un mouvement vers une certaine professionnalisation commençait à se dessiner et suscitait des réactions mitigées selon la position des militants. Sur le plan national comme local, le professionnalisme gagnait du terrain. J. Samyn reconnaissait : *"je ne suis plus instituteur, j'ai pris un congé sans solde. Je me consacre à plein temps aux Verts maintenant"*. Deux autres conseillers régionaux avaient pris *"un trois quart de temps et un mi-temps"*. Mais cette marche vers la professionnalisation ne se faisait pas sans résistance : le Président des Verts de la région, conseiller régional, continuait à enseigner. Enfin, le cumul des mandats, très surveillé, semblait être de plus en plus fréquemment mis en cause et conduisait certains militants à se demander si sa limitation ne constituait pas un obstacle à l'efficacité de la formation : *"il faut que le porte-parole soit aussi un élu, sinon il risque d'y avoir incohérence vis à vis de la presse"* remarquaient certains élus.

La professionnalisation embryonnaire des pratiques politiques faisait naître chez les adhérents des sentiments mélangés d'enthousiasme, d'angélisme, de scepticisme, parfois de réalisme.

A) Des réactions très diversifiées

Les anciens adhérents ayant mesuré "le chemin parcouru" étaient très réservés sur la volonté des Verts de faire de la politique autrement :

"A mon avis, c'est des mots, c'est tout. Avec des élus, on entre dans un certain système, les Verts ne sont pas différents des autres" (adhérent de la Somme) ;

"Pour l'instant, je crois qu'on ne fait pas de la politique autrement, il faudrait que les décisions viennent de la base, mais il y a encore des blocages, une façon de voir les choses comme tout le monde, c'est dur de faire autrement" (adhérent de l'Oise).

Les nouveaux adhérents :

"Ben, c'est pas l'impression qu'ils m'ont donnée, j'ai plutôt l'impression qu'ils veulent copier les autres partis, la façon de s'exprimer, de fonctionner, je ne m'attendais pas à ça, de vouloir monter dans le train en marche comme ça" (nouvel adhérent de l'Oise).

Les dirigeants étaient aussi conscients des difficultés de contrecarrer les tendances lourdes du champ politique :

²². Garraud (Ph.), "Savoir faire et mobilisation des croyances dans le métier de maire", *Politix*, n° 5, 1989, pp. 11-16.

"Oh, la politique autrement, c'est un slogan, une phrase. On peut se permettre de dire ça quand on est dans l'opposition, sinon on n'échappe pas à certaines règles hein... tout le monde dit ça à ses débuts, hein!" (un responsable de la Somme) ;

"Ça, c'est le piège à con, à mon avis, tout le monde dit qu'il fait de la politique autrement. Bon, c'est sûr, il faut tenter d'éviter la coupure entre les élus et la base, il faut des garde-fous, éviter le cumul, prévoir le tourniquet. Mais je crois que c'est une course de vitesse qu'on est en train de perdre, ça va trop vite et on est happés par un mouvement général qui est celui de la classe politique française, ce sera très dur d'y échapper mais il faut qu'on le fasse" (conseiller régional).

D'autres enfin se disaient à la fois enthousiastes et réalistes :

"la politique autrement, oui, c'est notre mode de fonctionnement, ce sont toujours les adhérents qui élaborent la politique du groupe. La transparence, l'ouverture, c'est un choix, c'est aussi la parité homme-femme, la publication des comptes, l'absence de culte de la personnalité" (responsable de la Somme).

On pouvait distinguer deux sortes de militants : ceux qui semblaient accepter le jeu politique tel qu'il était mais en le regrettant, et les autres, moins résignés, qui continuaient d'affirmer que les Verts maintenaient une position singulière au sein de l'espace politique.

La relative intériorisation des règles du jeu conduisait enfin à s'interroger sur le rôle effectif des Verts dans la société politique locale.

B) Les Verts dans la société politique locale

La mise en scène de l'identité "Vert" locale était aussi la conséquence d'un long processus de construction et participait de la lutte pour le monopole de la représentation légitime de l'écologie dans la région.

Cheval de bataille de l'opposition à l'ordre établi, la politique des transports avait été l'occasion de manifestations protestataires des Verts. Pour dénoncer le projet autoroutier A 16 et celui de l'A 29, les militants avaient lancé une opération spectaculaire qui consistait pour les sportifs du mouvement écologiste à parcourir en "footing" les 90 kilomètres séparant Amiens de Saint-Quentin, itinéraire hypothétique de l'A 29. Une autre initiative fut prise quelques mois plus tard contre le projet A16 : simulant un début de travaux de mise en 2x2 voies, solution préconisée par les Verts comme alternative, ils avaient planté symboliquement un panneau postiche sur le bord de la RN1.

Avec J. Schumpeter, on peut remarquer *"que les psychotechniques inhérentes à la direction et à la propagande partisane (...) ne sont pas de simples*

accessoires mais sont aussi de l'essence même de la politique²³. L'enjeu autoroutier par la vertu de l'antagonisme qu'il faisait éclater devenait alors une question politique d'autant plus forte que les autres formations écologistes n'y étaient pas opposées.

D'autres questions semblaient plus difficiles à développer sur le plan local bien qu'elles fussent largement débattues au plan national. Parmi elles, le problème de la chasse était l'exemple d'une non-offre politique. L'étude avait montré que les Verts locaux n'avaient pas de position homogène à cet égard. 55% d'entre eux se déclaraient opposés à cette pratique, 20% y étaient favorables, 11% restaient indifférents, les autres n'avaient pas répondu. Ne faisant pas consensus et ne constituant pas un thème rassembleur, des joutes oratoires s'étaient manifestées :

"Personnellement, je suis contre la chasse on ne peut pas faire "joujou" avec la mort, avec celle des animaux, je suis contre" (adhérent de la Somme) ;

"Je suis très engagé dans les mouvements qui veulent faire évoluer la chasse. Les chasseurs doivent avoir le droit d'exercer leurs coupables activités mais on doit inverser les droits. Ils auront le droit si les non chasseurs le leur permettent : les chasseurs me considèrent comme un extrémiste anti-chasse" (responsable de la Somme).

Enfin, un exemple de position particulière mais influente au sein du mouvement :

"J'ai adhéré aux Verts à condition d'être la passerelle entre les Verts, le monde agricole et les chasseurs... je ne suis pas contre la chasse, d'ailleurs s'il n'y avait qu'une seule chasse autorisée, ça devrait être la chasse à courre... J'oublie la lutte des classes, moi je me place dans le contexte de la meute et de l'animal, elle met le monde animal dans un système de défense qu'il perd de plus en plus. Les chasseurs méritent le respect. Je ne suis pas du tout contre la chasse, l'homme est un prédateur." (responsable de l'Oise).

Enjeu de premier rang pendant un certain temps, l'écologie avait fait l'objet de multiples tentatives d'appropriation. La dimension locale du "ni droite, ni gauche" semblait à la fois un objectif et un moyen de s'insérer originalement dans la compétition politique. Aussi le mouvement des chasseurs (CPNT), électoralement significatif dans la région picarde, entendait à la fois imposer la vision de l'écologie et disqualifier celle des Verts²⁴.

23. J. Schumpeter, cité par Gaxie (D.), *op. cit.*, p. 79.

24. "Le mouvement compte bien opposer à l'écologie de salon, l'écologie de terroir picard fondée sur la connaissance et le bon sens", présentation publique de la liste "indépendante et picarde", *Le Courrier Picard*, 17 janvier 1992.

CONCLUSION

Malgré toutes les tentatives de changement des pratiques politiques, un processus de conformité à certaines régularités du champ politique s'était engagé dès 1992.

La question de savoir s'il fallait lutter au sein ou en marge du champ et jusqu'où aller dans l'acceptation du jeu sans risquer en même temps de mettre en danger tout l'édifice Vert semble avoir trouvé quelques éléments de réponse depuis juin 1997.

Les espoirs déçus des élections législatives de 1993 et de la "Présidentielle" de 1995 avaient certainement accéléré le processus de recomposition en cours depuis quelque temps au sein du mouvement. La prise de contrôle de l'organisation par la tendance "Voynet", le départ des waechtériens et de leur chef de file ont paru offrir plus clairement des possibilités d'alliance. La marginalisation politique dont semble être victime le mouvement des écologistes indépendants d'A. Waechter et l'élection de députés Verts ainsi que l'entrée de D. Voynet dans le gouvernement de L. Jospin témoignent à la fois de la difficulté d'exister "autrement" en politique et du "prix" que les acteurs doivent (encore) consentir à payer pour espérer y compter et y demeurer visibles.